



Rendez-nous le silence en Trégor vous informe

Chères adhérentes, chers adhérents
sympathisantes, sympathisants

Bonjour,

La création d'un Établissement Public Industriel et Commercial (Epic) pour l'aérodrome de Lannion a été soumise au vote en conseil communautaire de Lannion Trégor Communauté (Ltc) mardi 27 janvier 2026.

Les questions, réserves ou désaccords exprimés par quelques élus, rapportés par la presse, rejoignent les interpellations de Rendez-nous le silence en Trégor (RNLST) vers les élus et les représentants de l'Etat à propos de l'aérodrome.

L'association Rendez-nous le silence en Trégor ne croit pas que les activités aériennes depuis l'aérodrome de Lannion relèvent d'un quelconque intérêt général. Les vols commerciaux représentent moins de 2% des 11800 mouvements annuels estimés en 2025 de l'activité totale de l'aérodrome, les 98% restants étant essentiellement de loisirs ou formations.

Dans le cadre ce projet d'Epic pour l'aérodrome de Lannion, il est, par exemple au sujet des drones, impossible de savoir ce qu'il en est concrètement puisqu'il s'agit là encore d'un projet, dit « drones». Lequel par ailleurs ne décolle pas de l'aérodrome de Lannion mais depuis un autre site, le Pôle Phoenix à Pleumeur-Bodou, et ce avec beaucoup de peine, en dépit de la publicité qui est faite.

RNLST relève qu'il est question dans les communications à propos des drones d'un "espace d'expérimentation sécurisé pour tous types d'aéronefs en recherche de certification ou démonstration via des zones de vol dédiés de 13 ou 98 ha, un couloir aérien de 11 kms sous 800 pieds soit 240 mètres d'altitude maximale, une ZRT (Zone Règlementée Temporaire) maritime de 110 km2 sous 2500 pieds".

Le 11 décembre dernier, RNLST interpellait les élus et les représentants de l'Etat lors de la dernière réunion de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) au sujet de l'impact négatif sur la santé des habitants de telles activités aériennes générant pollutions de l'air et sonores, ainsi que sur la valeur des biens immobiliers ou fonciers.

Les habitants desdites zones apprécieront la dévalorisation de leur bien du fait des survols de divers aéronefs sans aucune réglementation en terme d'altitude minimale, de pollutions sonore et de l'air, horaires, fréquence.

La création de cet Epic avant les élections locales nous apparaît précipitée et inconséquente tant sur le plan budgétaire que démocratique. Un Epic est financé par nos impôts c'est à dire par chacun de nous. Cet établissement sera dès sa création une source importante de dépenses pour l'ensemble des habitants de Ltc. D'autant plus avec le retrait du Département de tout financement.

Il n'est pas acceptable que nos élus communautaires actuels, dont tous ne seront pas réélus, décident aujourd'hui de maintenir sous perfusion d'argent public un équipement dont l'utilité n'est pas chiffrée avec clarté ni prouvée. De plus, l'Epic de l'aérodrome n'est créé qu'à partir du 1er janvier 2027.

Pourquoi aujourd'hui cette précipitation ? L'explication donnée lors du conseil, à savoir le délai d'instruction de la demande par la Direction Générale de l'Aviation Civile, ne convainc pas Rendez-nous le silence en Trégor.

L'urgence est de tenir un débat public pour questionner le coût, l'intérêt économique, les pollutions de l'air et sonores, leurs effets sur la santé, l'environnement, la sécurité des activités de l'aérodrome de Lannion incluant tous les aéronefs, en particulier les drones.

La problématique d'un aérodrome source de pollutions et d'endettement est l'un des enjeux des prochaines élections municipales et communautaires.

RNLST vous propose son document Aérodrome – Problématiques et perspectives sur lequel vous pourrez vous appuyer pour interpeller les candidats lors des réunions publiques de la campagne électorale.

Le document présenté en conseil communautaire est accessible sur le site internet de Rendez-nous le silence en Trégor.

Document RNLST Aérodrome - Problématiques et perspectives

https://www.rendeznouslesilence.org/_files/ugd/2ece74_63643914cb8442dda9a53df4dea7d8b1.pdf

Lien du direct du conseil communautaire du 27/01/2026 sur la chaine Youtube de Ltc.

<https://www.youtube.com/watch?v=FfRG8sezyAk>

Les échanges entre élus sur l'aérodrome débutent à 2h40mn44 secondes (délibération 44).

Document présenté au conseil communautaire, accessible sur le site internet de RNLST

https://www.rendeznouslesilence.org/_files/ugd/2ece74_a46ecfa21cd0489cbee1c4d72beecec5.pdf

Amicalement

L'équipe Rendez-Nous Le Silence en Trégor
www.rendeznouslesilence.org

Adhérez à notre association **ici**

Témoignez sur notre site **ici**